



2^e orientation

Assurer un espace professionnel légitime

Axes d'intervention :

- Faire tout ce qui est possible et envisageable pour obtenir l'adoption des projets de loi dans le cadre de la modernisation des lois professionnelles dans le domaine des sciences appliquées
- Promouvoir les Arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (ARM)
- Poursuivre nos approches et notre présence auprès des étudiants en sciences appliquées dans les maisons d'enseignement.
- Poursuivre le développement du nouveau portail étudiant
- Repenser le site web afin de le rendre plus convivial pour le public.